



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU VENDREDI 28 SEPTEMBRE 2018**

2018 – n°34

Le conseil d'administration de l'association « GENERATIONS MOUVEMENT – Fédération de la Mayenne » s'est réuni le vendredi 28 septembre 2018 au siège social – 76, boulevard Lucien Daniel à Laval, sous la présidence de **M. Bernard LECLERC, Président**.

Étaient présents :

AUBERT Soizic – BATARD Louis – BELLANGER Gérard - BERNARD Pierre – BOUSSAT Alain - BRUNET Monique - CROMER Claude - DELCOURT Yvon – DELSART Marie-Jo - DIVAY Maryvonne – DUFEU Georges – FLEURY Chantal - FOURNIER Marie-Thérèse – GEVRAISE Jean-Claude - GRAND Daniel – LECLERC Bernard – LE RICHOMME Rolande – MADIOT Michel – MORICE Bernard – NOEL Jean-Pierre - PAUMARD Solange – PICAUT Maryvonne – PIERRE André - RAGAZZO Nicole

Étaient excusés :

BRILLET Jean-Norbert - CHARLOT Béatrice – CLINCHAMP Maurice – DALIBARD Michel - ELIE Joël – GARNIER Louis - GLINCHE Nadine – HOCDE Michel - LOURDAIS Chantal – MAUBOUSSIN Christian – PRIGENT Véronique – RAIMBAULT Christiane – ROUXEL Jean-Pierre – VOISIN Jean-Claude

Information : le nouveau Commandant du Groupement de Gendarmerie de Laval est le Lieutenant-Colonel David BIEVRE.

I – Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du vendredi 8 juin 2018

Il est demandé de compléter la nouvelle adresse de la Fédération nationale : CCMSA – 13, rue de Paris – 93013 Bobigny (page 3, questions diverses).

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

II – Situation financière

S. AUBERT fait état d'un solde au 31 août de + 39 000 €. Le résultat à fin décembre sera donné à l'occasion du prochain Conseil, le 7 décembre.

Cotisations adhérent – facturation aux clubs

Il est fait état de sommes impayées pour 2017/2018. Il est demandé aux administrateurs de contacter les Présidents des clubs concernés pour régulariser la situation au plus vite. Un état est remis à chaque administrateur.

Concernant les remboursements, ils ne seront faits qu'à partir d'un montant de 100€, les montants inférieurs seront portés en avoir.

III – Intervention de JP. NOEL

13 969 adhérents à ce jour.

Les listes des adhérents ont été envoyées à Groupama, ce qui permettra aux sociétaires Groupama de bénéficier de la remise de 5% accordée pour les contrats auto et habitation. Mme QUINCE, Présidente du club de St Cyr-en-Pail, est la seule à avoir fait part de son refus de fournir la liste à Groupama, mais complètement en dehors des délais, et longtemps après la transmission par JP. NOEL.

M. NOEL suggère de demander aux clubs une enveloppe timbrée à chaque réimpression de cartes perdues ou volées, qui est gratuite pour le moment.

GM 53 souhaite que les clubs nous fournissent les adresses mails de leurs adhérents afin que les échanges soient plus rapides, en réponse à leur attente.

La mise en commun de nos adhérents et de ceux de Mutualia fait apparaître que 92 personnes bénéficient des contrats négociés pour GM 53 sans être adhérent dans un club. Pour 2019, le point sera fait dès fin mars pour une relance immédiate.

SAGA : plusieurs responsables de clubs ont fait part de leur intérêt pour cet outil, ils seront formés courant janvier 2019. Concernant les formateurs relais au niveau du département, ce sera fait en novembre ou décembre 2018.

RGPD (Règlementation Générale de Protection des Données) – mars 2018. Nous sommes tenus en tant qu'association à respecter impérativement cette réglementation. Par exemple, nous n'avons pas le droit d'envoyer nos fichiers à des fournisseurs ou des partenaires sans avoir obtenu l'accord de chaque adhérent.

FDVA : la fédération a déposé une demande auprès du Fonds de développement de la vie associative pour financer le renouvellement de notre parc informatique. La réponse doit nous être donnée le 19 octobre. L'année prochaine, nous déposerons une nouvelle demande pour financer une partie de nos formations informatiques.

Conférence des financeurs : demande de subvention de 70 000 € auprès de la Conférence des financeurs (Conseil départemental) pour des réunions sur la sécurité routière en partenariat avec La Poste. Ces réunions se composent de 3 ateliers : simulateur de conduite, parcours fatigue et addictions, et conférence code de la route. Le nombre de participants est de 20 à 25 par demi-journée. Des bénévoles devront venir en soutien pour aider à la préparation de l'accueil café par exemple.

Club de Courcité : Mme LE RICHOMME va contacter l'ancienne Présidente de Courcité pour essayer de redémarrer le club. M. DELCOURT se charge du suivi de ce dossier.

IV – Intervention d’A. BOUSSAT sur le site internet

La mise à jour du site actuel est en cours.

Concernant le futur site, il est en cours de finalisation avec l’aide de Nicolas ELIE, ancien stagiaire à GM 53.

A. BOUSSAT est déçu du manque de fréquentation du site, et incite les membres du Conseil à en faire la publicité autour d’eux.

A propos des formations en informatiques, il fait part de 2 expérimentations prévues dans les Secteurs Nord-Ouest et Sud-Ouest au cours du 2^{ème} trimestre 2019. Le but est de les délocaliser de façon à toucher plus d’adhérents.

Concernant le Territoire de Landivy (Secteur Nord-Ouest), les maires de 4 communes (St Mars-sur-la-Futaie, Pontmain, Fougerolles-du-Plessis et Landivy) ont répondu favorablement à la demande de prêt de salles équipées de Wifi à titre gracieux.

V – Manifestations 2018

- ANCV 2018

Mme POURCEAU a dû interrompre son séjour à cause du décès de sa nièce. Elle souhaite obtenir le remboursement partiel de son voyage, ou un avoir pour l’année prochaine.

Il est décidé de lui envoyer un courrier pour lui expliquer que le responsable du voyage (Louis BATARD) a pris toutes les dispositions nécessaires pour la rapatrier dans les meilleurs délais, mais que Groupama ne remboursera pas étant donné qu’ils ne vont que jusqu’au 2^{ème} degré (nièce 3^{ème} degré) dans les ascendants et les descendants.

- Journée de la Forme – 15 juin 2018 à Evron

Nous avons enregistré moins de monde que l’année dernière, mais avons réussi à équilibrer le budget.

A l’avenir, il est prévu de distribuer des bracelets aux personnes ayant payé leur repas afin de mieux les identifier.

- Concours départemental de pétanque – 29 juin 2018

Il est demandé à ce que les courriers adressés aux participants de concours départementaux ou régionaux soient également envoyés aux administrateurs des Secteur et Territoire concernés.

- Concours régional de pétanque – 24 juillet 2018 à Ancenis

20 équipes engagées : 16 « hommes » et 4 « femmes ou mixtes ».

- Réunions de Secteur 2018 et planning 2019

Céline a envoyé un mail aux 7 responsables de Secteurs afin qu’ils donnent les dates disponibles pour 2019. A ce jour, seuls 3 ont répondu.

- Fêtes de l’Amitié des Secteurs

Chaque Fête de l’Amitié doit présenter un budget prévisionnel et chaque Secteur décide de la gratuité ou non des repas des bénévoles.

- Séminaire des Présidents – du 9 au 12 octobre 2018

Voir programme distribué en séance.

- Concours territorial de dictée – lundi 19 novembre 2018

La finale départementale aura lieu le jeudi 14 mars 2019 dans les salles annexes de la MSA de Laval.

- Village des partenaires santé – jeudi 29 novembre 2018, salle polyvalente de Laval

Il est organisé tous les 2 ans par la Ville de Laval.

Thème : environnement favorable à la santé

38 stands prévus. Horaires : 13h30-19h30 (ouverture au public à 17h)

M. DALIBARD, M. PICAUT, B. LECLERC, M. MADIOT et M-Th. FOURNIER acceptent d'aider Céline pour l'organisation et la tenue du stand.

- Sortie au Sénat

Déroulement de la journée : visite du Sénat le matin, déjeuner au restaurant du Sénat, dîner sur bateau promenade, visite des illuminations de Paris en car. Prix : entre 170€ et 180€ par personne.

B. LECLERC propose que les administrateurs et leurs conjoints participent à hauteur de 80€ par personne, ce qui laisse 100€-110€ par personne à la charge de la fédération.

Au vue de cette proposition, le Conseil décide d'annuler la sortie.

Pierrot propose une solution moins coûteuse qui pourrait être mise en place pour mai 2019.

VI – Activités 2019

- Séjours ANCV 2019

A ce jour, nous avons 247 inscrits :

- La Grande Motte : 8
- Grasse : 70
- Fréjus : 43
- Annecy : 66
- Alleyras : 14
- Urrugne : 20
- Mimizan : 25

Etant donné le nombre d'inscrits pour Grasse et Annecy, la question se pose de dédoubler ces destinations.

- Assemblée générale

La salle polyvalente étant indisponible pour cause de travaux, nous sommes obligés de nous rabattre sur celle de Mayenne, ce qui nous oblige à prendre un professionnel pour assurer la partie son et lumières de la réunion et du spectacle.

La salle de Mayenne coûte 1 100€, au lieu de 600€ pour celle de Laval qui fournit également le matériel et les techniciens.

Etant donné que le lieu de l'assemblée générale est excentré, B. LECLERC envisage de proposer des départs en car du Sud du département (Craon, Château-Gontier, ...).

- Journée de la Forme – vendredi 24 mai 2019, Espace St Fiacre à Château-Gontier

Nous allons réserver le petit train et le bateau car ces activités ont eu un très gros succès la dernière fois que nous sommes venus à Château-Gontier.

- Salon GM 53

Nous proposons de réserver la salle de sport, l'amphithéâtre et le self du Lycée agricole de Laval, comme les 2 autres fois.

La date retenue est le vendredi 25 octobre 2019. Reste à valider avec la Direction du lycée.

VII – « Flash Infos »

La majeure partie des articles doivent être prêts pour le 9 novembre, ce qui laissera le temps à Céline de demander les encarts à nos partenaires : Crédit Agricole, Groupama, Mutualia, CDM Travelling.

Appel aux bonnes volontés pour la rédaction des articles.

VIII – Rencontre avec nos partenaires 2018

- Groupama le lundi 5 novembre
- MSA (date à fixer) pour définir les actions à réaliser. B. MORICE informe le Conseil que la MSA envisage de diminuer le montant des loyers.
- B. MORICE suggère de contacter Mutualia pour obtenir une subvention, en particulier concernant les encarts publicitaires dans le « Flash ».
- Crédit Agricole (date à fixer)

B. LECLERC propose d'organiser une journée afin d'accueillir nos partenaires et d'échanger avec eux. La date du vendredi 29 mars est retenue, ainsi que les annexes 1 et 2.

IX – Spectacles VB Productions

A ce jour, les ventes sont les suivantes :

- Château-Gontier : 465 + 233
- Mayenne : 383
- Bonchamp : 263

Soit un total de 1 344 places vendues. La séance de Mayenne étant prévue le 21 novembre, le chiffre augmentera très probablement dans les semaines à venir.

X – Règlement intérieur

JP. NOEL propose de travailler sur ce projet en commission restreinte sachant que la décision finale est du ressort de conseil d'administration et du Président.

XI – Questions diverses

- Tohapi

N. RAGAZZO informe le Conseil que 11 semaines ont été réservées au nom de GM 53.

- Médaille de la jeunesse et des sports

L. BATARD a été décoré de la médaille de bronze pour son engagement associatif.

En attente pour les dossiers de P. BERNARD, L. GARNIER, D. GRAND, M. MADIOT, JC. VOISIN.

- Formation secourisme

Il serait intéressant de pouvoir former quelques personnes aux 1ers secours dans les clubs.

Cette formation PSC1 est valable 5 ans.

Décision est prise de demander un financement à la Conférence des financeurs l'année prochaine.

- Stagiaires

Le Conseil est d'accord pour accueillir 2 stagiaires l'année prochaine

- Voyage

CDM propose un voyage à Annecy « Retour des Alpes » en octobre 2019 pour 499€ par personne.

- Secrétariat

Afin de limiter les heures supplémentaires de Céline, suggestion est faite de fermer l'accueil téléphonique un quart d'heure avant la fermeture du bureau.

Le Conseil valide.

Le prochain Conseil aura lieu le vendredi 7 décembre 2018, avec distribution des cartes d'adhérents et du « Flash Infos » de janvier 2019.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16h15.

La Secrétaire de séance par intérim :

Le Président :

Céline CHARPENTIER

Bernard LECLERC